

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe EXA MP est un entrepreneur général avec sièges principaux en Italie - Milan, Arezzo et San Vendemiano - et succursales à Paris, Londres, New York, Dubaï et Doha.

Notre mission est de fournir des solutions de construction de haute qualité avec une attention artisanale aux détails, des compétences organisationnelles et du *savoir-faire*. Nos valeurs fondamentales sont synonymes d'excellence italienne : qualité, professionnalisme et passion pour notre travail.

Le Groupe reconnaît la nécessité de se consacrer à la gestion et à l'amélioration de ses performances environnementales et de sa responsabilité sociale d'entreprise ; c'est pourquoi le présent document décrit notre politique environnementale.

Nous sommes conscients qu'en tant qu'entrepreneur général, nos activités ont un impact sur l'environnement. C'est pourquoi, en visant l'excellence, notre Groupe a pour objectif de réduire son impact environnemental, en contribuant de manière significative aux engagements mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique.

Nous respectons avec diligence les normes environnementales, conformément aux lois et réglementations locales en vigueur. Depuis 2012, notre société mère italienne, EXA MP S.r.l., a obtenu les certifications ISO 14001 et ISO 14064-1 pour ses bureaux chaque année. En outre, nous avons reçu la médaille d'argent EcoVadis en 2023.

Afin d'atteindre notre objectif de réduction des impacts environnementaux dans tous les sièges du Groupe et sur nos chantiers, nous menons des actions concrètes basées sur nos principaux domaines d'impact :

ÉNERGIE

- Nous achetons de l'électricité renouvelable provenant de sources certifiées.
- Nous surveillons et analysons activement notre consommation d'énergie.
- Nous étudions des mesures de réduction et d'efficacité de l'utilisation de l'énergie.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Nous calculons les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes (champs d'application 1, 2 et 3) de nos activités conformément aux protocoles internationaux reconnus.
- Nous mettons en œuvre toutes les actions qui nous permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos activités, conformément aux objectifs climatiques pour 2030 et 2050 fixés par l'Union européenne.
- Nous contrôlons toutes les émissions de gaz à effet de serre conformément à la norme ISO 14064-1, qui est actuellement en vigueur pour les chantiers italiens, français et britanniques, et nous nous efforçons de les réduire en permanence afin d'atteindre nos objectifs.

GESTION DES DÉCHETS

- Nous gérons au mieux les déchets produits par nos activités grâce à un système efficace de tri des déchets dans nos bureaux et sur nos chantiers.
- Nous recherchons des solutions de fin de vie comme alternative à la mise en décharge des déchets, en recherchant activement des partenaires fiables pour assurer la récupération et le recyclage.
- Nous sensibilisons et formons nos employés à la bonne gestion des déchets.
- Nous étudions des méthodes de travail alternatives pour réduire les déchets de bureau et privilégions les matériaux qui peuvent être récupérés à la fin de leur cycle de vie.

PROTECTION DE L'EAU

- Nous nous engageons à promouvoir des pratiques efficaces de gestion de l'eau, à minimiser les prélèvements d'eau douce, et à mettre en œuvre des procédures visant à réduire au minimum l'impact des accidents, en promouvant la récupération et la réutilisation de l'eau, en particulier dans les zones soumises à un stress hydrique.
- Nous encourageons les employés et les tiers tout au long de la chaîne d'approvisionnement à développer et à faire preuve d'un comportement responsable en ce qui concerne l'utilisation durable et la protection de l'eau.
- Nous garantissons notre conformité aux lois et réglementations en vigueur.

QUALITÉ DE L'AIR

- Nous nous engageons à promouvoir l'utilisation de matériaux à faibles émissions et à décourager l'utilisation de machines et d'équipements produisant des gaz d'échappement.
- Nous imposons à notre chaîne d'approvisionnement l'utilisation exclusive d'équipements conformes aux dernières réglementations en matière de pollution atmosphérique et l'utilisation d'équipements émetteurs uniquement pendant la durée strictement nécessaire, la préférence étant donnée aux équipements à zéro émission.

GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS CHIMIQUES

- Nous nous engageons à réduire autant que possible l'utilisation de produits chimiques, en privilégiant ceux dont l'impact sur l'environnement est très faible.
- Nous nous engageons à manipuler de manière responsable les produits chimiques susceptibles de nuire à l'environnement, en mettant en œuvre des procédures communes pour minimiser les risques et gérer les accidents.
- Nous formons le personnel ponctuellement, afin de diffuser une culture du respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

BIODIVERSITÉ, UTILISATION DES SOLS ET DÉFORESTATION

- Nous encourageons la réduction des impacts négatifs sur la biodiversité et les différentes composantes de l'environnement en valorisant le capital naturel et en préservant l'environnement, le paysage et les écosystèmes. Le Groupe EXA MP s'engage à régénérer les écosystèmes par le biais d'activités liées à notre plan de responsabilité sociale des entreprises.

GESTION DURABLE DES RESSOURCES

- Nous reconnaissons l'importance de préserver les matières premières, en particulier celles qui sont en voie d'épuisement. Nous appliquons une méthode d'approvisionnement circulaire afin de réduire autant que possible l'utilisation de matières premières ; à cette fin, nous avons élaboré des lignes directrices en matière d'approvisionnement durable qui doivent être appliquées dans l'ensemble du Groupe.

ÉMISSIONS SONORES

- Nous nous engageons à identifier toutes les sources de bruit mobiles et fixes et à les atténuer, dans le respect total des lois et réglementations applicables.
- Nous nous engageons à établir une analyse des risques qui inclut les émissions sonores des activités.
- Nous exigeons de notre chaîne d'approvisionnement qu'elle n'utilise que des équipements conformes aux dernières réglementations en matière de bruit, et que les équipements les plus bruyants ne soient utilisés que le temps nécessaire.

BIEN-ÊTRE PAR DES MATÉRIAUX SAINS

- Nous maximisons l'utilisation de matériaux portant un label environnemental, en privilégiant les produits contenant un pourcentage élevé de matériaux recyclés (tels que EPD, HPD, VOC, C2C, etc.).

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- Nous impliquons nos fournisseurs dans nos objectifs de réduction de l'impact environnemental et leur demandons de coopérer à la collecte des données nécessaires.
- Nous sélectionnons et évaluons nos fournisseurs sur la base de critères environnementaux, en leur demandant de remplir un questionnaire spécifique sur ces questions au cours de la phase de préqualification.
- Nous élaborons un Code de conduite pour les fournisseurs, qui doit être compris et signé au moment de la signature du contrat, et qui énonce nos principes, valeurs et engagements, y compris en matière d'environnement.

Tous les membres du personnel sont informés de notre politique environnementale lors de leur intégration et par des mises à jour par courrier électronique ; la politique du Groupe est également affichée sur le site web de l'entreprise. Afin d'atteindre les objectifs du Groupe, il est important que le personnel reconnaisse son devoir, sur le lieu de travail, de prendre raisonnablement soin de l'environnement. Le personnel doit également coopérer pleinement avec le Groupe pour s'assurer que ses obligations légales et morales sont remplies ou respectées.

Afin d'assurer une amélioration continue, le Groupe EXA MP a adopté et maintient un système de gestion environnementale conforme aux normes ISO.

Notre politique environnementale est revue périodiquement par la Direction du Groupe et affinée en fonction de l'évolution de nos activités.